

Secteur d'intervention

Secteur d'intervention

Equipe Spécialisée Alzheimer (Equipe mémoire)

Du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de
Nérondes

A
Annoix
Apremont sur Allier
Argenvières
Avord
Azy

B
Baugy
Beffes
Bengy sur Craon
Blét
Brécly
Bussy

C
Chalivoy Milon
Charentonnay
Charly
Chassy
Chaumoux Marcilly
Cogny
Contres
Cornusse
Cours les Barres
Couy
Croisy
Crosses
Cuffy

D
Dun sur Auron

E
Etrechy

F
Farges en Septaine
Flavigny

G
Garigny
Germigny l'Exempt
Groises
Gron

H
Herry

I
Ignol

J
Jouet sur l'Aubois
Jussy Champagne
Jussy le Chaudrier

L
Lantan
Laverdines
La Chapelle Hugon
La Chapelle Montlinard
La Guerche sur l'Aubois
Levet
Le Chautay
Les Aix d'Angillon
Lissay Lochy
Lugny Bourbonnais
Lugny Champagne

M
Marsailles les Aubigny
Menetou Couture
Mornay Berry
Moulins sur Yèvre

N
Nérondes
Nohant en Goût

O
Osmary
Osmoy
Ourouer les Bourdelins

P
Parnay
Plaimpied Givaudins
Précly

R
Raymond
Rians

S
Saint Denis de Palin
Saint Germain des Bois
Saint Hilaire de Gondilly
Saint Just
Saint Léger le Petit
Saint Martin des Champs

S
Sainte Solange
Saligny le Vif
Sancergues
Savigny en Septaine
Senneçay
Sévry
Soye en Septaine

T
Tendron
Torteron

V
Villabon
Villequiers
Vorly
Vornay



NERONDES



A.M.A.S.A.D.
S.S.I.A.D. E.S.A.

A.M.A.S.A.D

27 bis route de la Charité
18350 NERONDES

Mme LACORNE

TEL : 02.48.74.83.44

Courriel : esa.amasad@gmail.com

Page Facebook : ESA de Nérondes – équipe
mémoire

8h30-16h30

Qu'est-ce qu'une ESA ?

L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) intervient à domicile afin d'améliorer ou de préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne. Elle est composée de professionnels formés à la réadaptation, à la stimulation et à l'accompagnement des malades et de leur entourage dès le début de la maladie.

Le public concerné

- Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées ;
- Stade léger ou modéré de la maladie (MMS supérieur ou égal à 15).

L'équipe

- Une infirmière coordinatrice ;
- Deux psychomotriciennes ;
- Assistantes de soins en gérontologie.

Les conditions d'admission

- Habiter sur l'une des 80 communes de notre secteur d'intervention ;
- Avoir une prescription médicale : « 15 séances de soins de réhabilitation à domicile par l'ESA » ;
- Être assuré social ou ayant droit

Les prestations ESA sont financées à 100% par l'assurance maladie.

Le déroulement de la prise en charge

- 1 évaluation initiale des besoins ;
- 12 à 15 séances de soins de réhabilitation sur 3 mois maximum renouvelables tous les ans ;
- 1 bilan final.

Les objectifs

- Participer au maintien de l'autonomie dans les activités sociales et de la vie quotidienne ;
- Maintenir et stimuler les capacités physiques, motrices, relationnelles et cognitives ;
- Prévenir et améliorer la sécurité au domicile ;
- Accompagner et soutenir l'aidant.

Les ateliers

- Loisirs et activités quotidiennes (cuisine, jardinage, peinture...) ;
- Réhabilitation sociale (faire ses courses, se déplacer à l'extérieur, ...) ;
- Stimulations cognitives (repérage spatio-temporel, concentration, attention, mémoire, fonctions exécutives) ;
- Motricité (équilibre, déplacements, praxies, ...).